M. Legault : Le masque que je porte aujourd’hui, qui fait un petit peu un bec de canard là, c’est un masque qui est fabriqué par l’entreprise Mode JetSet, l’entreprise de Normand Panneton. Donc, c’est fait à Montréal et c’est vendu dans plusieurs magasins au Québec. Donc, j’invite les Québécois à porter soit ce masque-là ou un autre, mais si vous êtes capables d’en acheter un au Québec, fait au Québec, c’est encore mieux. Comme vous le voyez aujourd’hui, en plus du Docteur Arruda et de la ministre de la Santé, j’ai de la belle visite, la ministre de la Culture qui a des belles nouvelles à nous annoncer. J’veux aussi saluer dans la salle, je crois la reconnaître, Sophie Prégent. Non, non, gardez votre masque, c’est correct, donc, la Présidente de l’Union des artistes, Yannick Nézet-Séguin, notre grand chef d’orchestre et puis on me dit aussi qu’il y a Luc Fortin, Président de la Guilde. Il est là. Donc, des musiciens. Donc, on va y revenir tantôt.

Je veux d’abord dire un mot aux Québécois sur ce qui s’est passé aux États-Unis dans les derniers jours là, la mort tragique de George Floyd. Évidemment, on a tous été touchés. Ceux qui ont vu la vidéo, de voir le policier qui met son genou sur la gorge. Le pauvre George Floyd qui… qui implore de le laisser respirer puis en plus d’autres policiers à côté qui font rien. Donc, c’est vraiment choquant, révoltant puis je comprends tous les gens qui ont été révoltés et je suis solidaire d’eux autres. Ça montre qu’on a encore du travail à faire pour lutter contre le racisme. C’est pas ça le genre de société qu’on veut au Québec et donc comme Premier ministre du Québec, je dénonce fortement puis je demande à tout le monde de continuer. On sait que malheureusement, ça existe encore et il faut lutter contre le racisme. Tous les êtres humains sont tous égaux, sont tous pareils, donc, peu importe la couleur de leur peau. Donc, c’est important de le rappeler.

Bon ! Je sais qu’il y a eu une manifestation hier à Montréal. Je sais qu’à la demande du Docteur Arruda la grande majorité ont respecté le deux mètres. Ont fait ça dans la paix. Malheureusement, quelques casseurs ont brisé des vitrines, endommagé des commerces, volé des guitares, entre autres. On a vu ça. Ça c’est inacceptable, donc ce bout là, peu importe qu’on soit choqué. J’pense pas qu’on aide la cause en faisant ça.

Je veux revenir bien sûr, avant de parler de culture, sur la situation dans nos CHSLD. Bon ! Vous allez le voir demain ou dans les prochains jours, on va ouvrir les inscriptions. On le dit depuis le début de la crise. On a depuis plusieurs années, peu importe les partis politiques là, puis on est tous un peu coupables, travailler dans nos CHSLD avec environ 10 000 personnes manquantes, 10 000. On les a compensées par des personnes pas nécessairement formées, qui ont fait leur gros, gros possible puis je les remercie encore. Mais là, on va lancer à la mi-juin, une formation de trois mois qui va être payés 740 dollars par semaine pendant la formation puis ensuite, les gens vont commencer à 49 000 dollars par année pour ceux qui vont travailler à temps plein. Donc, je lance un appel. Demain, on va vous donner probablement toutes les adresses, les centres de formation professionnelle où les formations vont se donner. Elles vont se donner en partie dans les centres de formation professionnelle et en partie dans les CHSLD. Puis, je pense qu’on doit ça à nos aînés d’avoir 10 000 personnes de plus formées qui vont rendre aussi les conditions de travail plus agréables pour ceux qui sont déjà là puis qui vont permettre justement aux préposés d’avoir un petit peu plus de temps pour échanger avec les résidents, les résidentes. On aurait dû faire ça depuis au moins une dizaine d’années, 20 ans, mais bon ! Pour toutes sortes de raisons, ça n’a pas été fait. Ça pas été passé en priorité par rapport à ce qui se passe par exemple dans nos hôpitaux. Donc, il est temps qu’on corrige la situation dans les CHSLD, mais pour ça, j’ai besoin de 10 000 personnes de tous âges. Donc, je le répète : Engagez-vous ! 10 000 emplois là pour changer, améliorer la vie des personnes qui sont vulnérables.

Je reviens sur le bilan du jour. Bon ! Vous l’avez déjà vu.

Heureusement, les indicateurs s’améliorent. Donc, moins de cas, moins d’hospitalisations, moins de décès. Ça veut pas dire que la bataille est gagnée. Donc, il faut continuer à porter le masque et respecter les consignes pour être certain qu’on revienne pas en arrière, pour être certain qu’on n’engorge nos hôpitaux, parce que justement si on parle de nos préposées et de nos infirmières, y ont besoin, comme on dit en chinois, d’un break. Hein ! Y ont besoin d’un gros break et puis on veut leur donner, puis on va leur donner au moins deux semaines de vacances de suite cet été, mais il faudrait pas qu’il y ait une nouvelle vague là en plein été. Donc, pour ça, le masque, on garde le deux mètres.

Donc, la situation étant meilleure, ça nous permet de continuer le déconfinement puis aujourd’hui, bien très content et un plaisir particulier de parler de culture. On le sait puis je le répète souvent, la culture, c’est l’âme du peuple québécois. Les Québécois adorent leurs artistes et ils se sont ennuyés de leurs artistes. Oui, on les a vus dans quelques pubs, puis j’en profite d’ailleurs pour les remercier. Beaucoup d’artistes ont accepté de transmettre les consignes entre autres du Docteur Arruda. Je suis certain que ça a aidé à c’que les Québécois adhèrent aux consignes depuis le début. Donc, j’en profite pour remercier les artistes.

Bien sûr la situation a été difficile. On a juste à penser aux salles de spectacles, aux salles de théâtre et évidemment là, bon, on travaille très fort pour réouvrir graduellement avec un certain nombre de spectateurs. On n’est pas encore rendu là, mais, moi je suis certain que nos artistes sont capables d’être créatifs pour continuer bientôt là, dans les prochaines semaines à ce qu’on voit nos artistes, puis que nos artistes soient à l’œuvre. Donc, c’est avec beaucoup de plaisir que j’annonce aujourd’hui un projet ou des projets, un plan de 400 millions de dollars en culture, 400 millions. Pour vous dire là, y a à peu près 150 millions, c’est du réaménagement de budget, mais y a un 250 millions, c’est du nouvel argent. Donc, c’est de l’argent qui est en plus des budgets qui étaient déjà annoncés, puis des budgets déjà annoncés. Rappelons-nous, même si ça a l’air loin, juste avant le début de la crise, on avait annoncé un budget en culture qui augmentait de 12 pour cent. Bien là, on rajoute 250 millions. Une partie qu’on a commencé à dépenser pour les organismes, dont un 109 millions et, le reste bien, ça va être distribué selon des appels d’offres.

Nathalie va nous l’expliquer tantôt. Ça va être géré beaucoup par la SODEC, mais j’ai demandé à SODEC de faire ça plus vite que d’habitude. Plutôt que de prendre beaucoup de temps pour tout analyser tous ceux qui ont des projets de prêts là, c’est le temps de les déposer puis, donc, on a, disons, si on met le 100 millions de côté pour les festivals, les théâtres et tout ça, donc, y a un bon 300 millions qui est disponible là pour toutes sortes de captations. Donc, ça veut dire des émissions de télévision, comme « District 31 », des séries télévisées, des films, des pièces de théâtre mais qui sont captées, évidemment, on peut pas avoir des salles complètes, des concerts, des projets de danse, des projets en musique. On sait qu’on est bon en musique au Québec, des projets d’écrivains. Puis on veut aussi, puis vous allez le voir tantôt, Nathalie va vous l’expliquer. On veut aussi en profiter puis si y a un bon côté à cette méchante crise, c’est qu’on a… on va regarder plus vite pour développer toutes sortes de plateformes numériques. Donc, pas seulement regarder nos artistes à la télévision, mais sur toutes sortes de plateformes.

Donc, ça me fait vraiment plaisir d’annoncer ce plan-là de 400 millions et, puis je sais pas si je devrais dire ça, mais j’ose le dire. Si y en n’a pas assez, on regardera ça. Mais je veux que les projets là, je le dis : Les artistes, tous ceux qui ont des projets là, c’est le temps de venir les déposer ça, des projets de tous types. On veut, on veut vous voir, puis on veut vous remettre au travail, puis on veut que les Québécois voient leurs artistes.

Les remerciements du jour en terminant, c’est la semaine des personnes handicapées. Je vois Sophie Prégent. On a Maryline Picard chez-nous qui a un enfant lourdement handicapé. On le sait, la crise ça été encore plus dur pour les personnes handicapées puis pour les parents d’enfants handicapés. Parce que là, on parle de déconfinement de certains commerces, de certaines activités, mais il faut se rappeler qu’y a des personnes handicapées qui sont confinées à vie. Hein ! ça c’est la triste réalité, puis il faut tous se demander comment on fait, d’ailleurs. C’est une question qu’on devrait tous se poser là, les propriétaires de commerces, toutes les activités pour donner un meilleur accès aux personnes handicapées. On a aussi Lionel Carmant, puis Jean-François Roberge qui travaillent sur toutes sortes de programmes de répit, des camps de jour pour les personnes handicapées. On fait une exception aussi partout là pour que peut-être les normes du deux mètres là… je fais attention à ce que je dis. Je vais me faire chicaner, mais en tout cas, c’est très important qu’il y ait des activités pour les personnes handicapées. C’est important pour les personnes handicapées, puis c’est important aussi pour les parents d’enfants handicapés, surtout qu’y en a qui sont pas allés à l’école depuis un bon bout de temps. Donc, on réouvre aussi les classes d’enfants handicapées. On le dit pas aussi assez souvent, nos CHSLD, y a peut-être 90 pour cent que ce sont des personnes aînées, des aînés, mais y a un 10 pour cent ce sont des personnes handicapées. Puis vous le savez, on est… on va graduellement… on fera pas tout ça du jour au lendemain, mais on va remplacer les CHSLD par des maisons des aînés, mais y a certaines maisons que ça va être des maisons alternatives pour des personnes handicapées. Donc, c’est pas toujours correct à mon avis de mettre des personnes handicapées avec des aînés. Y en a des jeunes qui ont besoin d’avoir un entourage qui est jeune. Donc, y aura des maisons alternatives. Marguerite commence déjà à en annoncer d’ailleurs. Donc, mes remerciements du jour, tous les enfants handicapés, toutes les personnes handicapées, tous les parents d’enfants handicapés. On pense à vous autres, puis on essaie de vous aider.

En terminant, bien, je répète les trois consignes : On porte un masque, même si ça peut être achalant. On va s’habituer un petit peu puis ça va rester achalant, mais pensez juste au personnel soignant, je le disais tantôt qui a besoin d’un break là. Si ça vous tente pas un jour de porter le masque, dites-vous que vous le faites pas pour vous, pour les autres, puis pour s’assurer qu’y ait pas trop de personnes qui se ramassent dans nos hôpitaux, puis qui empêchent notre personnel de prendre un break cet été, d’avoir des vacances plus que méritées. Puis bien sûr, on garde le deux mètres. On se lave les mains régulièrement. Donc, je compte sur vous. Merci pour votre appui.

First I want to say a few words about the tragic death of George Floyd in the United States. As Premier of Quebec, I stand in solidarity with the people who denounce racial violence. We must continue to build a society free of racism. I want to thank the vast majority of people who respected the distancing measures and who wore a mask at the protest in Montreal yesterday. On the other hand, those who took advantage of it to loot and vandalize, must face the legal consequences.

Today we have good news for our cultural industry. In the last month, our artists have largely contributed to spread the public health message, and they’ve kept our spirits up. But it’s not easy for them, especially for performing artists. That’s why we are announcing financial support, and our minister will explain it in detail.

We’re going in the right direction in our fight against the virus, but we must not let our guard down. If we don’t want it to come back this summer, we all have a role to play. We must continue to keep our distances, wash our hands, and wear a mask. And if you’re thinking about stopping your efforts, think about the health workers who need a break. I’m counting on you all. Thank you. Je passe la parole à la ministre de la Culture, Nathalie Roy.

Mme Roy : beaucoup Monsieur le Premier ministre. Alors, vous devinez que je suis très, très contente d’être ici ce matin avec d’excellentes nouvelles, je l’espère, pour le milieu de la culture et je suis particulièrement fière de faire cette annonce en compagnie de notre Premier ministre. Également, j’aimerais souligner et saluer la présence entre autres de madame Sophie

Prégent, la Présidente de l’Union des artistes, monsieur Luc Fortin, Président de la Guilde des musiciennes et musiciens et Maestro Yannick Nezet Séguin, chef de l’orchestre Métropolitain. Vous devez avoir hate de recommencer ici vous. Je sens ça.

Alors, l’annonce que nous faisons aujourd’hui donnera, je l’espère, je l’espère, de l’espoir aux artistes du milieu culturel de toutes disciplines confondues pour qu’ils se mettent à créer, créer et pour que vous puissiez recommencer à travailler dès maintenant. Alors, la pandémie, elle a tout arrêté. Alors, on peut parler d’un nouveau départ.

Nous allons donner aux artistes et aux artisans de puissants outils pour qu’ils fassent ce qu’ils font de mieux et qu’est-ce que c’est si ce n’est pas de créer ? Notre budget historique en mars dernier, vous vous en souvenez peut-être, avait pour objectif de penser, de penser en dehors de la boîte, de donner aux créateurs des moyens qui répondent à leurs créativités. Notre objectif était aussi d’encourager l’émergence et la création de contenus innovants et c’est là qu’on parle entre autres de plateformes, de nouvelles avenues informatiques. Aujourd’hui, dans le contexte de la pandémie, on se rend bien compte que notre vision elle est plus pertinente que jamais puisque les artistes doivent s’adapter à de nouvelles réalités et faire les choses différemment pour entrer en contact avec le public. On n’a pas le choix, c’est la Covid qui l’exige. Mais si y a des gens qui ont toute la créativité nécessaire pour y arriver, pour relever ce nouveau défi, bien ce sont bien les artistes.

Donc, pour les aider à créer et recommencer à travailler, je vous annonce que notre gouvernement porte à près de 400 millions de dollars son investissement dans la relance du secteur culturel. Notre plan porte donc les sommes dédiées à la culture à un niveau inégalé de plus de 971 millions de dollars soit une augmentation de plus de 26 pour cent par rapport au budget de 2019-2020.

Voici maintenant les grands axes de notre plan. Tout d’abord, 91 millions et demi de dollars seront investis en production cinématographique et télévisuelle pour permettre entre autres à nos producteurs de faire des films avec plus de moyens et des series télé à la hauteur de leur imagination. Nous accordons 71,9 millions pour aider les entreprises et organismes culturels qui ont dû fermer leur porte au public pendant la pandémie. Nous investissons 50,9 millions pour soutenir les arts de la scène dans la création et la diffusion de spectacles innovants grâce à des appels à projets qui sont prêts là, Monsieur le Premier ministre, pour poursuivre leur pratique en respect des nouvelles mesures sanitaires avec lesquelles ils doivent maintenant composer. 33 millions et demi de dollars iront à l’industrie de la musique et les artisans, ces artisans pour qu’ils puissant entre autres relever les défis liés aux nouvelles habitudes d’écoute et naturellement les défis liés avec ces fameuses mesures sanitaires qui sont désormais imposées. Par ailleurs, comme nos artistes et nos écrivains ont souvent des statuts très précaires, notre plan comporte aussi une aide spécifique pour eux de six millions et demi de dollars afin de mieux rémunérer leurs oeuvres. Une partie de cette enveloppe de six millions et demi sera d’ailleurs dédiée à un fonds d’urgence et gérée par l’Union des artistes et la Guilde des musiciennes et des musiciens.

Pour ce qui est des festivals et des événements qui ont dû être annulés, on bonnifie les aides existantes de cinq point neuf millions pour encourager la tenue d’événements en ligne, les programmes 100 pour cent québécois et les commandes d’oeuvres originales présentées en première mondiale. De plus, on nous l’a demandé, il va de soi que nous investirons en publicité et en promotion pour relancer la culture québécoise, 13 millions de dollars. C’est important. On veut que les gens reviennent en salle.

Par ailleurs, je vous rappelle qu’à la fin du mois de mars et ça, ça a un petit peu passé dans le beurre. On l’a pas trop vu. Mais nous avions consacré 59 millions de dollars en devancement de credit aux organismes culturels. Ça veut dire que plus de 1 000 organisations, des musées, des bibliothèques, des écoles en art, des théâtres et j’en passe. Y en avait 1 000. Ont déjà reçu six mois de liquidité. Toujours fin mars, nous avions aussi lancé un programme de 50 millions de dollars en prêts adaptés aux entreprises culturelles leur permettant d’assurer un fond de roulement à court terme. Je vous annonce donc que notre plan de relance ajoute un autre 50 millions de dollars à ce programme de prêts de la SODEC qui connaît une grande demande. Plusieurs entreprises culturelles y ont souscrit et ça les aide beaucoup pour passer à travers.

Notre plan comporte aussi plusieurs autres mesures : Des programmes et des appels à projets qui sont entièrement nouveaux. Alors, je vous invite à consulter le site du ministère de la Culture et des Communications pour avoir tous les détails. Et Monsieur le Premier ministre, vous le disiez : Ils sont prêts ces appels à projets. Ils sont prêts ces programmes. Vous avez des idées, vous êtes nos plus grands créateurs. Votre créativité est reconnue partout sur la planète, alors postulez, souscrivez. L’argent est là pour vous payer pour créer en attendant de pouvoir revenir à la normale et comme ça peut prendre un petit bout de temps, bien on a mis de l’argent pour vous aider à y arriver. Maintenant et comme je vous dis, le plan, y a d’autres mesures, mais allez voir en détail, y en a énormément.

Là on a d’autres bonnes nouvelles en ce qui concerne le décloisement en culture. Parce que nous sommes toujours cloisonnés. Ne l’oublions pas. Donc, je vous annonce que dès le huit juin prochain, c’est l’industrie de la production audiovisuelle, de la pré-production à la post-production qui pourra reprendre ses activités, toujours en tenant compte des mesures émises par la direction de la Santé publique et en se conformant au guide de la CNESST qui a été spécifiquement crée pour ce secteur. Et je voudrais en profiter, Monsieur le Premier ministre, pour remercier à cette étape-ci madame Prégent et monsieur Fortin. Vous êtes ici, mais je veux vous remercier parce que ces guides-là ils ont été élaborés par chaque secteur avec les représentants des secteurs à la demande de ces artistes qui connaissent mieux que quiconque les aléas du métier. Donc, merci pour la collaboration parce que ça a bien été. Le guide est là et vous avez aussi bien relayé l’information jusqu’à vos membres et c’est c’que nous vous demandions de faire. Alors, merci. L’information descend et là j’invite tout de suite les gens à aller consulter le guide pour savoir comment ça va se passer sur les plateaux de tournage à la télé et au cinéma.

Par ailleurs, les travaux se poursuivent toujours avec les autorités de la Santé publique et la CNESST pour la réouverture des autres secteurs en arrêt. Et là, je pense particulièrement à celui des arts de la scène et de la diffusion. Alors, y a toujours des travaux qui sont en cours. Tout ça fera l’objet d’une autre annonce, mais je peux vous dire que, on est confiant. On est confiant. Là je regarde le Docteur Arruda là de pouvoir rouvrir des lieux de diffusion avant la Fête nationale. Du moins, c’est c’qu’on espère. Évidemment, cette réouverture se fera avec un nombre restreint de spectateurs. On le comprend bien pour respecter la distanciation sociale et tout ça se fera graduellement. Quel sera le nombre de spectateurs qui pourront entrer dans une salle? Je l’ignore. La Santé publique nous dira tout ça. Mais, tous les détails et la date officielle de l’ouverture des salles feront l’objet d’une annonce distincte dans les prochains jours. Donc, vous comprenez qu’on attend le feu vert de la Santé publique. Le guide n’est pas encore complété, mais ça ne devrait tarder.

Alors en terminant, le but des mesures de relance annoncées aujourd’hui c’est pas compliqué. C’est de donner au milieu culturel son élan avec des outils très puissants qui l’aideront à redéployer sa créativité pour émouvoir et nous rendre fiers comme vous êtes tous capables de le faire.

Je voudrais profiter de l’occasion, moi aussi Monsieur le Premier ministre pour remercier le milieu culturel et les artistes pour leur patience, leur grande patience et le public aussi. Les artistes et les artisans du milieu culturel, qui nous ont divertient et accompagnés durant se grand confinement, merci pour tout ce que vous avez fait et on a tellement hâte de vous revoir, de vous revoir en personne. On a hâte de vous voir. Alors merci, merci pour tout. Bonne journée!

Le Modérateur : Merci Madame la Ministre. Donc, on va débuter la période de questions. Y a deux micros prévus à cet effet. Vu le nombre important de journalistes, on vous demanderait de vous limiter à une question par journaliste. On va commencer par Michel Jean de TVA-Nouvelles.

M. Jean (Michel) : Bonjour à vous quatre. Bonjour Monsieur Legault, bonjour Monsieur Arruda, Madame la ministre. Monsieur Legault, une question pour vous. Hier, on a eu une manifestation importante. On sait pas exactement, mais y avait plusieurs milliers de personnes dans les rues de Montréal. Ça s’est bien passé dans la première portion là avant que les casseurs entrent en jeu, mais quand même y avait beaucoup de gens qui s’étaient déplacés dans les rues de Montréal pour dénoncer le racisme. Y a à peine plus que de 10 pour cent des policiers, par exemple, au SPVM qui sont issus des communautés culturelles. Y a une étude qu’en 2019 a dit que y a… les gens des communautés noires, arabes, des Premières nations aussi ont quatre fois plus de chance de se faire arrêter. Bref ! On a visiblement encore un problème. Comment vous pensez qu’on puisse régler ce problèmelà ? Et avez-vous l’impression qu’on en prend vraiment la mesure à l’heure actuelle au Québec ?

M. Legault : Oui, j’pense qu’il faut se dire la vérité là. Oui, c’est grave c’qu’on voit aux États-Unis puis j’pense pas que notre problème soit aussi grave que les Américains, mais en même temps, on peut pas dire qu’on n’a pas de problèmes. Y en a des problèmes de profilage racial, il manque de représentants dans les forces de l’ordre qui viennent des différentes communautés. Donc, on a encore du travail à faire, puis j’pense que, c’qui se passe actuellement, ça nous rappelle tout le monde à l’ordre puis de dire qu’y a encore des efforts à faire. Puis bon, évidemment, ça doit venir des forces de l’ordre que ce soit la SPVM, que ce soit la SQ, mais moi, je sens quand même qu’il y a une amélioration, mais y a encore du travail à faire. Donc, faut sensibiliser. Faut cas par cas, pas en laisser passer un. Quand ça arrive, il faut le dénoncer. Il faut aller au bout de chaque dossier.

Le Modérateur : On va y aller avec Marco Bélair-Cirno du Devoir.

M. Bélair (Marco) : (Journaliste, le Devoir) Oui, bonjour à tous et à toutes. Monsieur Legault, madame Roy, je me demandais si le gouvernement comptait aider les salles de spectacles, les maisons symphoniques, de théâtre, de danses qui pourraient organiser après la Fête nationale des spectacles devant des salles, je dirais pas quasiment vides mais avec un nombre réduit de spectateurs pour respecter les règles de distanciations sociales. Et Docteur Arruda, est-ce que le plan de la ministre de la Culture de rouvrir les salles au plus tard à la Fête nationale tient la route ?

M. Legault : Vas-y, Nathalie.

Mme Roy : DR HORACIO Bon alors, pour répondre à votre première question. Actuellement, depuis le début de la pandémie là, on collige absolument tout pour savoir bon, quelles sont les salles ? Où sont les salles ? À quoi ressemblent, effectivement les conséquences de cette pandémie, de cette fermeture ? Actuellement, on travaille sur différents scénarios. Ce plan-là, c’est un début. C’est un gros début là. Comme monsieur le Premier ministre le disait : Y aura des ajustements à faire. Et à l’égard des salles de spectacles, nous voulons aider parce que dans la mesure où la Santé publique nous permettra de rouvrir à 50 ou 60 pour cent une salle, donc on le prive de 100 pour cent de sa capacité. Il faut faire quelque chose.

Alors tout est sur la table à l’étude actuellement.

M. Arruda (Horacio) : Bon écoutez, on m’interpelle. Alors, premièrement dans un premier temps, je voudrais remercier tous les artistes qui se sont impliqués dans la transmission du message. Vous êtes des modèles pour notre société puis l’art ça fait partie de la vie. L’art ça soigne l’âme, que ce soit en musique, en danse, en théâtre, en humour. Tout ça, est essentiel à notre société. Donc, je pense que vous êtes un service essentiel mais qui a dû passer en séquence, si vous le permettez, derrière d’autres pour des questions de survie. On a besoin aussi de traverser, je suis content de voir que les chiffres vont bien, donc on est dans une période où je vous l’ai dit critique dans la région montréalaise. Faut continuer à respecter les consignes mais on travaille très fort avec toutes les enreprises depuis le début et aussi, je vous dirais avec les gens qui sont des artistes pour être capables de réinventer, si vous me le permettez, une façon de faire encore transitoire parce que le Covid-19 va pas disparaître même si ça va mieux cet été. Il pourrait revenir. Donc, j’pense qu’on fait tout, tout, tout pour que notre St-Jean, notre Fête nationale, on puisse peutêtre recommencer. Recommencer de façon différente. Peut-être que, ça amène ses défis, là. Et je pense qu’on l’a travaillé en

respectant les prinicipes de distanciation, les bons principes d’hygiène pour pas que non plus nos artistes tombent malades. Je pense que ça serait triste de perdrent de nos artistes particulièrement ceux qui sont à risque. Mais oui, je pense qu’il faut réouvrir cet élément là, qui va nous permette de nous ressourcer à mon avis pour affronter ce qui pourrait venir un peu plus tard. Je sais, j’ai l’air du rabat joie en disant que, ça va revenir mais je sais que ça va revenir très probablement, mais on va être mieux préparé et on va pouvoir peut-être continuer à profiter de la musique, de la danse, du théâtre. Et moi, je peux vous dire que j’ai hâte que mes abonnements soient respectés et que, ce que on a manqué puisse être repris. Donc, on va travailler au maximum. Mais comme je vous l’ai dit, il faut que ça reparte pas, bien entendu parce que, si on recommence à avoir, donc respecter, s’il vous plaît, les consignes.

Le Modérateur : Philippe Bonneville, Cogeco.

M. Bonneville (Philippe) : Bonjour à vous tous. Ça fait excatement trois semaines aujourd’hui que les écoles primaires sont rouvertes à l’extérieur de Montréal, évidemment. Euh ! Plusieurs personnes avaient de très grandes craintes à la suite de cette réouverture, là. Quelle est le portrait de la situation tout d’abord, monsieur Arruda, au sujet de la hausse des cas ? S’il y a eu une hausse des cas, chez les jeunes élèves, chez les enseignants, enseignantes ? Et sur le même sujet, monsieur le Premier ministre, est-ce que, comme ça semble très bien aller, est-ce que vous regrettez un peu de ne pas avoir dit oui, finalement et de réouvrir les écoles à Montréal jusqu’à la fin juin avec le recul avec ce que l’on sait présentement ?

M. Arruda (Horacio) : Bien faut comprendre premièrement qu’on, les décisions qui ont été prises, ont été prises conjointement entre le Premier ministre et nous-mêmes avec une analyse. La situation montréalaise juste pour vous répondre n’était pas du tout la même qu’à l’extérieur donc on était véritablement (inaudible). On aurait peut-être pu rouvrir pis tester. Mais le risque était beaucoup trop grand et je vous dirais que l’accessibilité de la population était pas au rendezvous. Même en périphérie les gens résistaient. Mais actuellement, y’a eu à peu près et je vous le dis, il va y en avoir des cas. Une qurantaine de cas qui ont été rapportés dans le milieu scolaire. Et je tiens à vous dire, soit des professeurs qui avaient même été contaminés, je vous dirais avant la réouverture lors des travaux. Parce que ces gens-là vivent dans leur communauté. Mais à la fois, les parents, les enfants et les professeurs considèrent que c’est un succès. Ça été un effort important, parce que les mesures d’ouverture euh, ont été mises en place avec des distanciations, pis etc. ce qui demande une adaptation très importante. Mais on est a révaluer tout ça, à voir un peu comme expérience ailleurs, compte tenu que les enfants sont souvent peu malades ou comme tel. Peut-être que la réouverture de l’automne sera un peu différente mais on regarde tous les scénarios par rapport à ça. Moi je pense qu’à Montréal, compte tenu de la fragilité, compte tenu de tous les éléments qu’y avaient. Compte tenu de la densité de la population, hein, Montréal c’est pas. On a beau dire, c’est une densité de population qui fait que les interactions sont plus importantes. Moi je pense que c’était une bonne décision. C’était une bonne décision de l’ouvrir, j’pense à l’extérieur parce que ça permet de rassurer aussi les autres parents de voir, il n’y a pas eu hécatombe. Mais, euh, moi j’pense faut, j’pense que somme toute l’expérience nous a rapporté comme très, très positive. C’est pas moi qui le dis, c’est les acteurs.

M. Legault : OK. Bon d’abord, faut comprendre, là, que j’ai eu beaucoup de décisions à prendre depuis deux mois et demi. C’est jamais noir ou blanc. OK. Bien honnêtement, y aurait eu des arguments pour réouvrir Montréal au mois de mai. Ne serait-ce que pour le bien des enfants. Bon, par contre, y avait un risque que les enfants transmettent le virus à leurs parents ou grand-parents pis qu’on engorge les hôpitaux du Québec. Donc, juste pour être bien clair parce que, il s’est dit beaucoup de chose dans les médias en fin de semaine, là. Moi, je n’avais pas le OK de la Santé publique pour réouvrir les écoles du Grand Montréal et de Joliette au mois de mai. Donc, ça, c’est très clair. Maintenant, la question du mois de juin se pose et la décision qu’on a prise, c’est de rouvrir les services de garderie. Veut, veut pas ses des risques semblables aux écoles, parce que les services de garderie se terminent pas le 20 juin. Si l’école se terminait pas le 20 juin, ben, on aurait probablement regardé à partir d’aujourd’hui pour réouvrir les écoles au même moment que les services de garderie. Mais c’est toujours facile, hein, le lundi matin de regarder la game du dimanche pis de dire de y aurait essayé le jeu au sol plutôt que la passe. Mais j’ai, mais je n’avais pas le OK de la Santé publique. Aurait fallu que j’aille contre la recommandation de la Santé publique. J’ai pas exclu ça. Mais j’ai décidé de suivre la recommandation de la Santé publique au mois de mai. Et bon, pis là au mois de juin, honnêtement de réouvrir les écoles pour quelques semaines, j’pense pas que c’est une bonne idée.

Le Modérateur : Eugénie Lépine-Blondeau, Radio-Canada.

EUGÉNIE LÉPINE-

Mm. Blondeau (Eugénie) : Bonjour, on sait que pour plusieurs artistes, la PCU va se terminier au début du mois de juillet alors ce qu’ils demandent entre autres, est-ce qu’il va y avoir un fonds d’urgence pour les contrats qui ont été annulés. Donc, pour les artistes qui devaient travailler au printemps et qui devaient probablement travailler cet été aussi. Donc, pour les contrats qui sont annulés et aussi pour les diffuseurs entre autres, est-ce qu’il v ay avoir une compensation pour les pertes de vente de billets suite à l’annulation de spectacle ?

Mme Roy : Pour répondre précisément, euh, y a un fond d’urgence qui est mis sur pied, qui sera géré par l’UDA également et la Guilde mais ça sera pour des situations d’extrêmes urgences. Ce qu’on a voulu faire avec ce plan de relance là, c’est faire travailler les artistes. Et c’est finalement leur donner l’opportunité de créer et de les payer pour qu’ils le fassent et de leur donner aussi l’opportunité de créer et de se servir de tous les moyens possibles et imaginables pour se rendre au public. Donc, on travaille différemment, on a pensé en dehors de la boîte et on leur permet vraiment d’explorer et de créer. Et c’est pour ça que je disais, des appels à projet sont là et souscrivez-y parce que ce sera votre forme de rémunération. Et à cet égard-là, les bourses sont importantes et euh, y a une grande ouverture pour faire travailler les artistes.

Le Modérateur : On va prendre la prochaine question.

Mme Beauchamps (Catherine) : En complément avec ma collègue LépineBlondeau, je voulais savoir, y a des artistes qui ne travailleront pas avec ces appels de projet, y a des artistes, on est dans une culture de « A » ici au Québec. Y a énormément d’acteurs, des artistes très populaires qui vont travailler, y en a d’autres qui vont moins travailler. Qu’est-ce qu’on va faire avec ces artistes qui ne travailleront pas ?

Mme Roy : Alors, c’est un peu similaire à l’égard du fait que le fonds d’urgence qui a été mis sur pied, c’est vraiment pour des cas extrêmes qui ne pourront pas travailler. Par ailleurs, sachez que les appels à projet qui sont mis de l’avant, y a énormément à faire pour la création. C’est-à-dire avant d’être sur les planches, y a tout un processus de création de développement, y a de l’argent pour ça aussi. Alors, on peut comprendre que l’artiste ne sera peut-être pas sur les planches demain matin, n’a peut-être pas une série télé demain matin. Mais si l’artiste a quelque chose à offrir, a quelque chose à déployer, à créer, ben y’aura un appel à projet. Il pourrait souscrire à l’appel à projet. C’est-à-dire que c’est une façon qu’on a trouvé pour donner de la rémunération, c’est les faire créer.

Mme Beauchamps (Catherine) : Mais, est-ce que les individus vont pouvoir être d’égal à égal avec une boîte de production ou avec un organisme déjà établi ? Est-ce que la SODEC va faire la différence entre les deux ?

Mme Roy : Y a pas que la SODEC, il y a le CALQUE et le ministère de la Culture. Y a des appels à projet dans les trois organismes qui sont sous le ministère de la Culture. Et la commande est bien passée auprès de nos sociétés d’États pour faire travailler le plus de monde possible. On passe des commandes. On veut que nos artistes soient, fassent ce qu’ils font de mieux, c’est-à-dire créer. Donc, on a vraiment ouvert de façon très large pour offrir du travail. Sachant très bien que tout ne recommence pas à 100% demain matin.

Le Modérateur : On va y aller avec Jean Sciaque de La Presse.

M. Sciaque (Jean) : (Journaliste La Presse) Bonjour madame Roy.

Mme Roy : Bonjour.

M. Sciaque (Jean) : J’aimerais savoir si les contrats, euh, euh avec les artistes qui avaient des contrats dûment signés avec l’Union des artistes euh, si leurs contrats avaient été honorés tels que, tels que promis à la mi-mars, comme ça avait été annoncé premièrement ? Et j’aimerais aussi savoir si les promoteurs de spectacles qui s’étaient engagés à faire venir des artistes ici et qui ont souvent payés le gros prix auront droit à une forme de dédommagement ?

Mme Roy : Pour ce qui est des contrats, la portion des contrats, le gouvernement, sachez qu’au mois de mars dernier, comme je le disais, a envoyer 109 millions de dollars à différents organismes, associations, artistes, regroupements pour les aider. C’étaient des engagements du gouvernement à l’égard des engagements du gouvernement, ils se poursuivent. Pour ce qui est, par ailleurs, des contrats qui sont donnés par un producteur x à un artiste y, le gouvernement ne peut pas aller forcer le producteur x à payer l’artiste y sauf que s’il a reçu l’argent, il faut qu’il le fasse. Il faut que l’argent descende jusqu’à l’artiste, s’il a l’argent pour le faire. Par ailleurs, vous me parliez des producteurs qui feraient venir ici..

M. Sciaque (Jean) : Oui.

Mme Roy : qui ont fait venir ici…

M. Sciaque (Jean) : Oui, pour des festivals, ou pour des..

Mme Roy : Si vous me parler des festivals par exemple, pour ce qui est des sommes qui ont déjà engagées, des frais qui ont été déjà engagés, ils en principe, c’est le mot d’ordre que nous avons donné doivent être remboursés.

M. Sciaque (Jean) : Ou pour des spectacles au Centre Bell

Mme Roy : Les sommes qui ont été déjà engagées doivent être remboursées.

Doivent être versées.

Le Modérateur : Prochaine question. Pierre St-Arnaud, de la Presse canadienne.

PIERRE

ST-ARNAUD :

M. Arnaud (Pierre) : à vous quatre, euh, juste avant de poser ma question, j’aimerais savoir si madame Prégent, monsieur Nézet-Séguin et monsieur Fortin pourraient venir nous parler quand vous allez avoir quitté pour réagir pour qu’on puisse conserver la distanciation physique ? Si vous alliez en avant, plutôt de faire un scrum avec les journalistes ça serait très apprécié. Je vous remercie. Ma question est pour vous madame McCann. Dans le versement de primes aux gens qui travaillent en zones chaudes, ces versements de primes-là sont associés à des corps d’emploi, c’est-à-dire, bon ceux qui sont nommés dans le décret que vous avez signé. Je reçois une foule de témoigages de gens sur le terrain. C’est des travailleurs sociaux, des éducatrices spécialisées, physiothérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes. Tous des gens qui ont été mobilisés pour travailler en zones chaudes mais qui n’ont pas droit à la prime parce qu’ils ne sont pas nommés dans le décret. Alors, ma question est-ce que c’était volontaire, est-ce que c’était voulu, si oui pourquoi et si non est-ce que vous pensez pouvoir changer ça ?

Mme McCann : (ministre de la Santé) Merci pour votre question. D’ailleurs vous me donner l’occasion d’abord de me réjouir moi aussi de l’annonce en culture. Parce que la culture c’est très bon pour la santé autant physique, que mental. Et vous dire également, si vous le permettez que le masque que je porte aujourd’hui, c’est un masque vraiment en l’honneur des infirmières et infirmiers du Québec qui est fait par Poche et fils qui est une entreprise montréalaise. A votre question, monsieur, c’est sûr que l’esprit de l’arrêté dont vous parlez c’était vraiment de donner une prime aux gens qui ont des contacts étroits avec des personnes qui ont la Covid-19.

M. St-Arnaud (Pierre) : Liées à la tâche plutôt qu’au corps d’emploi ?

Mme McCann : Exactement, exactement. Alors mais, ce que j’ajoute tout de suite, c’est que nous continuons d’être en discussion avec les syndicats qui représentent les travailleurs dont vous parlez et on a toujours fait les ajustements nécessaires, si par exemple, on n’a pas vu une situation où ça serait requis. Alors, évidemment, on continue notre échange avec les syndicats en question. Mais l’esprit de l’arrêté ministériel, c’est lié à la tâche, effectivement.

Le Modérateur : On va y aller avec Vincent Maisonneuve, Radio-Canada.

M. Maisonneuve (Vincent) : Oui, une question sur le rôle des agences de placement dans les CHSLD. On a recueilli plusieurs témoignages de travailleurs recrutés par des agences de placement qui disent avoir été envoyés dans parfois plusieurrs CHSLD sans vraiment de formation. A la lumière de tout ce qu s’est passé, est-ce qu’il est temps de revoir le rôle, l’encadrement des agences de placement dans le réseau de la santé ?

Mme McCann : Ben, merci encore pour votre question, aussi, euh, parce ce que, nous avons aussi un arrêté ministériel qui a été pensé vraiment dans ce sens là et qui est actif depuis, je vous dirais, en tout cas plusieurs jours, plusieurs semaines. Et cet arrêté ministériel prévoit d’abord et avant tout que, il y a une obligation de la part des agences de faire en sorte que leurs travailleurs n’aillent pas d’un établissement à l’autre. Donc, ces fameuses équipes dédiées, donc les travailleurs des agences ne doivent pas aller, doivent aller dans le même établissement et même dans la même zone. Une zone chaude ou une zone froide. Alors, c’est la même chose pour l’ensemble des travailleurs. Donc, éviter cette mobilité qui a été extrêment problématique. Donc, l’arrêté est formel là-dessus et pour tous les travailleurs, incluant les travailleurs d’agences. Nous donnons une formation en prévention des infections. Nous fournisson également l’équipement de protection nécessaire. Donc, les employés des agences sont aussi formés au même titre que tous les travailleurs de la santé.

Le Modérateur : François Carabin, le journal Métro.

M. Carabin (François) : (Journaliste, journal Métro) Bonjour à vous tous. Bon, ma question s’adresse à monsieur Legault. Vous avez mentionné le travail des policiers dans le contexte actuel qu’on vit aux États-Unis entre autres, euh, il y a quelques mois vous avez amorçé au gouvernement du Québec un processus de réflexion sur un Livre vert par rapport à la confiance envers la police au Québec. Dans quelle mesure, est-ce que le profilage racial est inscrit dans ce Livre vert là et est-ce que les situations dans les derniers jours, les dernières semaines viennent modifier votre vue, de ce processus de rélexion, là ?

M. Legault : Ben, ça fait partie, effectivement de la réflexion que fait Geneviève Guilbault, la ministre de la Sécuritéé publique. Dans ce Livre vert, effectivement, on regardera, pis on regarde actuellement le rôle des policiers, pis comment s’assurer qu’y a pas de profilage racial. Pis y en a malheureusement, encore un peu au Québec. C’est pas une majorité. La grande majorité des policiers en font pas mais y a effectivement une attention à porter, pis ça sera dans le Livre vert.

Le Modérateur : On va y aller avec une prochaine question en anglais.

CAROLINE

Mme Offranco (Caroline) : Bonjour à vous tous. J’aimerais savoir, on sait qu’il y a 1 500 soldats dans les CHSLD et dans 5 centres ( ?). On aimerait savoir, si jamais les soldats sont retirés dans les semaines qui suivent, est-ce qu’il y a un plan immédiat ?

M. Legault : Bon, d’abord pour vous donner les chiffres exacts, y’a actuellement 780 militaires dans les CHSLD, puis y’a 350 militaires qui donnent du soutien à ses 780 là, à l’extérieur des CHSLD. J’ai déjà eu l’occasion de dire, que j’aimerais que le ratio soit un peu modifié qu’il y en ait plus dans les CHSLD, pis moins à l’extérieur des CHSLD. Donc, si on fait le calcul ça fait 1130 militaires. Moi, j’ai confiance que monsieur Trudeau, pis le gourvernement fédéral vont nous laisser ces 1130 personnes jusqu’au 15 septembre.

Le Modérateur : Prochaine question.

Mme Scali (Dominique) : Ma question s’adresse à madame Roy. Si j’ai bien compris votre annonce, le but c’est de stimuer, c’est de donner du travail dans la création, tout ça. Mais est-ce que ça tient compte du fait que produire va coûter plus cher à cause des, à cause des mesures de distanciatons sociales. Estce qu’il va y avoir plus de moyens pour faire la même chose finalement ?

Mme Roy : Votre question est très pertinente. Tous les groupes que j’ai rencontrés, les centaines de groupes, en fait je ne l’ai pas rencontrés, tout ça était au téléphone au cours des dernières semaines. Les centaines de groupes à qui nous avons parlé réclamaient la même chose parce que force est de constater faire une production quelle qu’elle soit en appliquant les nouvelles mesures de distanciation ça comporte des coûts, des coûts parce qu’il y a de l’équipement à acheter mais également des coûts parce que c’est du temps. Et du temps, c’est de l’argent. Et effectivement, nous avons pris en considération dans les sommes, quand je vous dis, y a des appels à projet, y a des bourses qui sont augmentées, y a des sommes qui sont augmentées pour les projets, ça prend bien sûr en considération le fait qu’un projet va coûter plus cher. Alors, oui, on a pris, on a pris en considération la nouvelle réalité qui est celle de vivre avec la Covid et comment peut-on continuer à faire des arts et de la culture avec la Covid.

Le Modérateur : Prochaine question

M. Nerestant (Anthony) : Going back to yesterday’s protests, one of the main messages from the protesters was that systemic racism is not just a U.S. problem; that there is systemic racism with Montreal police and the SQ. Do you agree with those protesters?

M. Legault : Yeah. I would say that, yes, we have to admit that we have some problems in Montreal, in Quebec, but the problem is not as worst as in the United States, I would say. But still, I don't like to see that a few -- it's a real very very small minority of our police people that they choose a bit the people arrested. So, I would like that we stop that. And I want to make sure that in the study that is done and the book that will be presented -- the Green Book by Geneviève Guilbault -- this problem will be studied in order that we make sure that it doesn't happen anymore.

Le Modérateur : Giuseppe Valiante, Canadian Press.

M. Valante (Giuseppe) : Good afternoon. I'm going to retake the question of my colleague from CBC, and I'll just go into a little more detail here. Justin Trudeau just a few moments ago, earlier today, he said, regarding the protests in the U.S. but in Canada as well, he said anti-black racism is real; unconscious bias is real; systemic discrimination is real, and they happen in Canada. So, do you still think that Trudeau is wrong and that the protesters yesterday are wrong, and that there is no systemic discrimination and systemic racism in Quebec?

M. Legault : Bon, we have this discussion very often. I think that there is some discrimination in Quebec, but there is no systemic discrimination. There is no system in Quebec of discrimination, and it's a very very small minority of the people that are doing some discrimination.

Le Modérateur : Next question.

M. Lapierre (Matthew) : Dr. Arruda, when you look at a protest like went on yesterday in Montreal, do you have any concerns about the virus spreading in that environment? Are masks enough when there's a crowd that large?

M. Arruda (Horacio) : Okay. I was not there, so… but I've seen some pictures and also, I've seen some, I would say helicopter-type of… and some… most people were wearing masks. I think they also, most people were in distanciation. We must understand that the two metres is what is more important. It's clear that any people who get together, and more there is people, more there is a risk of people who are asymptomatic could transmit the disease. But I would say that we will see what's going to happen in those persons in the next days.

I'm worried. I'm not in panic, if I can say, because what I understood is that most people were respecting the two metres and they had masks. So, in fact, I hope they had washed their hands when they come back home for not getting the disease from different objects,

but there was probably sometimes where they don't were at two metres, but if it's a short time, it's less dangerous.

But I will say I will not recommend any gathering more than what we said. I will not recommend it. But I can understand that what… because of the crisis, well, because of the message of this manifestation against that I would say racism, I understand why.

As they were there, I hope that we… and we will see if there is going to be cases, and if the only exposition they could have was the manifestation, we will have objective data.

Le Modérateur : Next question.

Mme Kline (Amanda) : Good afternoon. I have a few questions for my colleagues. The first one: some say justice should be carried out in an open and public manner. So, is it a problem that the public will be shut out from attending court cases?

M. Legault : I don't think so. I think that what Sonia LeBel announced last week is that for… it depends on the matter. If it's a criminal matter, I think we'll continue to have a normal court process. But if it's a minor offense, yes, we'll go more and more by video.

Le Modérateur : We’ll take a last one.

Mme Kline (Amanda) : And second: First on shopping centres, is there a date for the Montreal area? And just a quick follow up to that. Many businesses have had to purchase additional equipment -- personal protective equipment -- without having revenue for the past two months. So, is there a plan to compensate businesses or to help them in any way?

M. Legault : I think that Pierre Fitzgibbon is looking for a plan for the retail business. There's already a federal plan where they can loan 40,000 and if they reimburse 30,000, they can keep 10,000. So, I think that what we're trying to make sure is that between the federal and the provincial levels, that we find ways to help them.

Mme Kline (Amanda) : And so, there's no date.

M. Legault : Regarding the date of opening…

M. Arruda (Horacio) : There are scenarios. We don't do any announce before the Prime Minister can say that or the Minister who's going to… the Premier or the minister who is going to… have done this sector.

Le Modérateur : We'll take the next question.

Mme Henriquez (Gloria) : (Global News) Good afternoon. Gloria Henriquez with Global News.

My first question is for Madame Roy. How are you going to help consumers get their money back for concerts and other cultural events that have been canceled?

Mme Roy : We are still looking at that. It's not in the plans right now, but everything is taken care… taken consideration.

Mme Henriquez (Gloria) : Okay, so there is a possibility that we might see some action on that?

Mme Roy : Well, legally speaking, they have a right to be refund(ed) if there is no show. But the thing is that we don't know if all the shows are going to be replaced or simply postponed or canceled. Yes. So, we are looking at that, but it's not in the plan right now.

Le Modérateur : Merci beaucoup tout le monde.

Mme Henriquez (Gloria) : I have one last question.

Le Modérateur : We’ll take a very last one. Go ahead.

Mme Henriquez (Gloria) : Yes. Thank you so much. The government has permitted day camps to reopen, but many municipalities have decided not to open their day camps. So, do you have any idea what parents are going to do?

M. Legault : Yeah. Andrée Laforest, minister of municipal affairs, she's working on the help… financial help for municipalities, and we would like that as many camps as possible open this summer. And we understand that there are additional costs because the number of people per group has been reduced, so you need to hire more people, so Andrée Laforest is talking with the UMQ and the FQM responsible to represent the municipalities in order to find ways to help them financially. But for me it's a real priority that those camps be open.

HENRIQUES: Thank you.

Le Modérateur : Merci.